

Direction du Cabinet

Médailles et distinctions honorifiques

Téléphone : 0594 39 45 46

Courriel : pref-decorations@guyane.pref.gouv.fr

Médaille d'honneur régionale, départementale et communale (MHRDC)

La préfecture de la région Guyane a engagé une procédure de simplification active et de dématérialisation des demandes de médailles d'honneur régionales, départementales et communales.

**Toutes les informations sont disponibles
sur le site de la préfecture de la région Guyane (www.guyane.gouv.fr).**

Vous trouverez ci-dessous les consignes pour **déposer en ligne** une demande de médaille d'honneur régionale, départementale et communale et joindre les pièces demandées.

Cette médaille est destinée à récompenser l'ancienneté des services rendus aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics, les agents des offices publics de l'habitat (OPH) et les agents des caisses de crédit municipal. Pour les agents ayant effectué une carrière mixte (public et privé) il faut demander une médaille d'honneur du travail.

Avant de commencer un enregistrement, il est nécessaire de vérifier que le candidat relève bien de cette médaille (MHRDC) et de se munir du **N° SIRET de l'employeur** (N° à 14 chiffres).

Le dépôt des demandes de médaille d'honneur (réalisé par l'employeur) est accessible depuis le portail « Demarches Simplifiées », à l'adresse suivante :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhrdc>

Un guide pratique est disponible sur ce site.

Prérequis informatique

Pour la saisie des dossiers depuis internet, les navigateurs supportés sont :

Navigateur	Version minimum
Chrome	50
Firefox	50
Internet Explorer	10
Safari	10

NB : en cas de problème, il vous est possible de contacter le service instructeur de la préfecture de la région Guyane par messagerie électronique : pref-decorations@guyane.pref.gouv.fr

1) Connexion au portail *Démarches Simplifiées*.

Après avoir cliqué sur le lien de la médaille d'honneur qui vous concerne, vous devez vous connecter au portail « démarches simplifiées ».

L'écran d'accueil se compose de 2 parties :

La partie gauche
rappelle le nom de la médaille
et résume les conditions d'attribution

La partie droite
permet la connexion

demarches-simplifiées.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Médaille d'honneur Régionale,
Départementale ou Communale -
Collectivités

Cette médaille est destinée à récompenser l'ancienneté des services rendus aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics, y compris les offices publics d'HLM et les caisses de crédit municipal. C'est la nature des services

Connexion Aide

Commencer la démarche

(1)
Créer un compte demarches-simplifiées.fr

(2)
J'ai déjà un compte

ou

(3)
S'identifier avec FranceConnect
Qu'est-ce que FranceConnect ?

POUR LA PREMIERE CONNEXION,
Vous devez utiliser

- soit créer un compte démarches simplifiées (1)
- soit FranceConnect (3)

Pour les connexions suivantes, vous
pourrez utiliser :

- soit vos identifiants si vous avez créé un compte sur démarches simplifiées (2) ;
- soit FranceConnect (3)

2) Vérification de votre adresse courriel

Pour une création de compte ou une vérification de compte, **Démarches-simplifiées** vous adressera directement un mail avec un lien d'activation.
N'oubliez d'aller voir dans vos spams.



Avant d'effectuer votre démarche, nous avons besoin de vérifier votre adresse @

Ouvrez votre boîte email, et **cliquez sur le lien d'activation** dans le message que vous avez reçu.

Si vous n'avez pas reçu notre message, nous pouvons vous le renvoyer.

3) Saisie du numéro de SIRET de l'employeur

Quelle que soit la médaille d'honneur, c'est **le numéro de SIRET de l'employeur qui authentifie le dépôt du dossier.**

Après la connexion au portail démarches simplifiées, un nouvel écran vous permet :

À gauche,
de vérifier à nouveau la médaille sollicitée et de connaître les conditions d'attributions

Pour lire la totalité du texte, utiliser l'ascenseur de l'écran

The screenshot shows the website interface. On the left, there is a box with instructions. The main content area is titled 'Médaille d'honneur' and contains text about agricultural medals. A modal window titled 'Connecté.' is overlaid on the right, with the heading 'Identifier votre établissement'. It includes a search bar, a text input field for the 14-digit SIRET number, and a 'Valider' button. Red boxes highlight the search bar area and the SIRET input field.

À droite,
De saisir le numéro de SIRET de l'employeur puis De valider

Identifier votre établissement

Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.

Numéro SIRET à 14 chiffres

Valider

Médaille d'honneur

La médaille d'honneur agricole est destinée à récompenser l'ancienneté des services honorables effectués par toute personne salariée du secteur agricole et des industries qui s'y rattachent et tirant de cette activité l'essentiel de ses ressources ;

La médaille d'honneur agricole comprend quatre échelons :

- la médaille d'argent, qui est accordée après 20 années de services ;
- la médaille de vermeil, qui est accordée après 30 années de services ;
- la médaille d'or, qui est accordée après 35 années de services ;
- la grande médaille d'or, qui est accordée après 40 années de services.

L'ancienneté s'apprécie à la date de la promotion.

4) Vérification des informations et autorisation

Sur l'écran suivant, vous obtenez les informations relatives au numéro de SIRET saisi. Vous pouvez les vérifier et, en cas d'erreur, vous pouvez changer de SIRET en cliquant sur le bouton de gauche.

demarches-simplifiees.fr Dossiers

Numéro de dossier

Informations sur l'établissement

Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre établissement.
Ces informations seront jointes à votre dossier.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

- Siret :
- Forme juridique : Ministère
- Libellé NAF : Administration publique générale
- Code NAF : 8411Z
- Date de création : 01/03/1983
- Effectif organisation : 500 à 999 salariés
- Code effectif : 41
- Numéro TVA intracommunautaire : FR45110014016
- Adresse : MINISTERE DE L'INTERIEUR PARIS 8 PLACE BEAUVAU 75800 PARIS CEDEX 08 FRANCE
- Capital social :

Changer un autre numero SIRET

Continuer avec ces informations

EXEMPLE

Pour accéder au formulaire en ligne, cliquer sur « Continuer avec ces informations »

Pour changer de numéro de Siret

Un guide de la démarche est à votre disposition en haut de page du formulaire en ligne.